

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/11/2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
10	8	9

Vote
<b>A la majorité</b>
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
Le : 15/11/2022  
Et  
Publication par voie électronique sur le site internet de la commune:  
15/11/2022

L'an 2022, le 8 Novembre à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Thauvenay s'est réuni à la en MAIRIE, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame MATTELLINI Gabrielle, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 24/10/2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 24/10/2022.

**Présents** : Mme MATTELLINI Gabrielle, Maire, Mmes : FLEURY Élisabeth, JORSIN Fabienne, MM : CROMARIAS David, CUROT Sébastien, DEJARDIN Philippe, JACQUIN Emmanuel, JOURDE Stéphane

Absent excusé: DE SOUSA MACHADO Alexandre ayant donné procuration à Mme MATTELLINI Gabrielle  
Absent: COSNIER Fabrice

**A été nommé(e) secrétaire** : DEJARDIN Philippe

### 2022\_046 – Modification du tableau des délégués aux divers organismes intercommunaux, élection des représentants du syndicat hydraulique et SIAEP Ménétréol-sous-Sancerre

Conformément aux articles L. 2121-21 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection des délégués aux divers organismes de coopération intercommunale dans la délibération 2020\_007, mais suite au décès de Madame RAFFESTIN Marjolaine, il a été procédé à de nouveaux votes qui ont eu lieu lors du conseil municipal du 07/06/2022 par délibération n°2022\_027.

Après vérification de la préfecture du Cher en date du 29/09/2022 sur la délibération 2022\_027, il s'avère qu'il y a des erreurs au niveau du nombre de représentants pour le syndicat hydraulique, mais également sur le SIVOM Sancerre/St Satur auquel nous n'adhérons pas, c'est le SIAEP de Ménétréol.

Afin de rectifier les erreurs ci-dessus, il y a lieu de procéder à de nouvelles élections concernant les syndicats précités.

Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique et de maîtrise de l'érosion des sols agricoles dans le Sancerrois :

2 titulaires, 2 suppléants :

M CUROT Sébastien : titulaire 9 voix pour

Emmanuel JACQUIN : suppléant avec 9 voix pour

M DEJARDIN Philippe : titulaire 9 voix pour

Alexandre de SOUSA MACHADO : suppléant avec 9 voix pour

SIAEP de Ménétréol-sous-Sancerre

2 titulaires :

Philippe DEJARDIN : titulaire par 9 voix pour

Gabrielle MATTELLINI : titulaire par 9 voix pour

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 15/11/2022  
Le Maire  
Gabrielle MATTELLINI

Le Secrétaire  
DEJARDIN Philippe

